

'ROCHE INFOS'

Bulletin d'information
de la municipalité de Roche-Lez-Beaupré
www.roche-lez-beaupre.fr

Mars 2011

Directeur de la publication : Stéphane Courbet

Conception et rédaction : Agnès SCHMIT, Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN, Hubert GARCIA, Joël JOSSO, Philippe VALLET

Impression ESTIMPRIM-Roche-Lez-Beaupré

mairie@roche-lez-beaupre.fr

Conseil Municipal du 29/01/2011

L
a
V
i
e
C
o
m
m
u
n
a
l
e

Conventions avec ERDF

En vue de l'alimentation en électricité du terrain « Ages et Vie » d'une part et l'alimentation en électricité de terrains au lieu-dit « les Boillons » d'autre part :

Le Conseil accepte à l'unanimité la servitude de passage des réseaux ERDF sur des parcelles communales.

Convention avec l'Unité Pastorale (U.P.) de Beaupré

Dans le cadre de la rénovation des installations électriques et de l'amélioration de l'éclairage de l'église, une convention de partenariat va être signée entre la Commune et l'U.P. de Beaupré :

la municipalité prend à sa charge ce qui relève de l'installation proprement dite (prises et tableau) et l'U.P. les nouveaux spots d'éclairage.



Politique de sécurité

L'implantation de 2 panneaux de « radar dissuasif de vitesse » a été finalement préférée à la solution d'une plate-forme « ralentisseur » pour améliorer la sécurité sur la R.D.683. Un panneau de rappel dans la traversée de l'agglomération complètera ce dispositif. Une subvention est demandée à cet effet auprès du Conseil Général.

Contrat d'approvisionnement ONF

L'ONF est mandatée par la Commune pour conduire les négociations de vente de gré à gré de bois résineux de parcelles communales pour un volume de 600 m³.

Compte administratif 2010 provisoire

Dans l'attente de sa validation par le percepteur, le compte administratif 2010 est présenté au Conseil ; la situation financière de la Commune se relève progressivement.

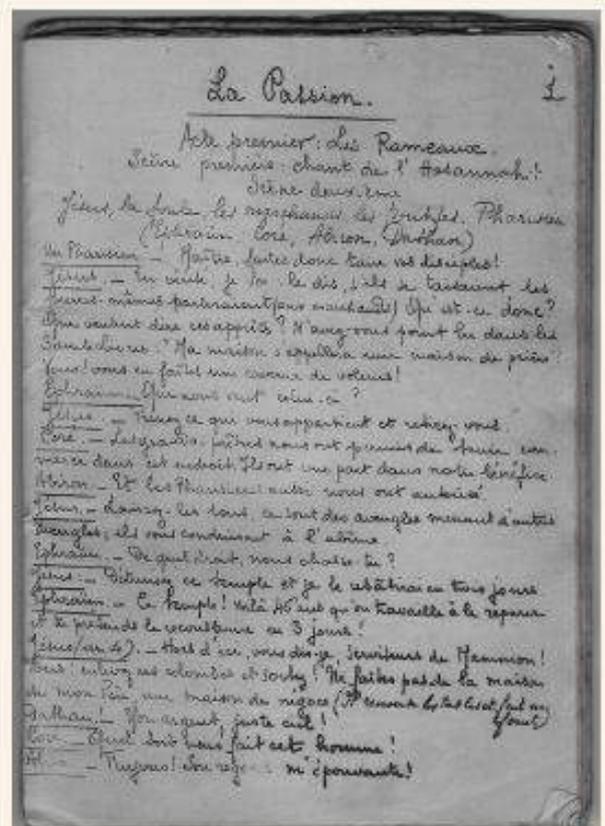
Histoire de Roche

LE CENTENAIRE DE LA SALLE LUMIERE

Le 25 janvier 1910, au petit matin, la maison d'Edmond Colard, située en face de l'Eglise, prend feu. L'incendie se propage aux maisons mitoyennes où logent les familles Lallemand, Breniquet, Morand et Guin ; l'église, la maison Masson (5, rue de l'Eglise) et la ferme Brenier (à l'emplacement de l'actuel 12, rue de l'Eglise) sont menacées.

Quelques personnes mettent alors en commun les fonds nécessaires à l'acquisition des bâtiments en ruine et à l'édification d'une Maison des Œuvres paroissiales et créent la Société Civile de Roche, existence consacrée par acte notarié en date du 30 juin 1910 chez M^o Robert. Charles Monnot s'improvise l'architecte de ce projet et des ouvriers dévoués, tous de Roche, se mettent au travail pour l'accomplir. Le dimanche 26 mars 1911, Mgr Gauthey, archevêque de Besançon, vient bénir cette nouvelle construction, propriété de la Société Civile dont le président est le docteur Léon Piquard. Elle prête gratuitement ses locaux aux œuvres, à charge pour celles-ci de payer impôts et assurances.

Parmi les œuvres qui profitent de ce nouveau bâtiment, citons le patronage St-Joseph, qui regroupe la section de gymnastique « La Renaissance », fondée par l'abbé Gaillard et qui prit ce nom en janvier 1909, et la Fanfare de Roche-Novillars, relancée par l'abbé Gaillard le 2 juillet 1910 après quelques années de léthargie, le cercle Ste-Cécile etc.. La salle de spectacles sert, à partir de 1913, à la représentation de « la Passion », production inédite, paroles, musique et décors de l'abbé Gaillard.



EXEMPLAIRE MANUSCRIT DE « LA PASSION »
(PRÊT DE Mme Raymonde Rouinssard)

Salle Lumière

En 1914, plus d'une demi-douzaine de représentations ont lieu et sa renommée grandit si vite que l'on vient par trains entiers de Besançon pour y assister et des spectateurs font le trajet d'Avignon, de Strasbourg ou de Paris pour applaudir les dizaines d'acteurs rochois qui se produisent. Interrompues par la Grande Guerre, ces représentations de « la Passion » sont reprises par l'abbé Morel dans les années 1920, avec d'autres spectacles comme la Crèche vivante et ses personnages francs-comtois : Barbisier, la Naitoure, le Compare, sœur Angélique etc.

Vers le milieu des années 20, la salle sert de cinéma le dimanche après-midi et le 17 septembre 1933, pour la première fois, les films projetés sont « en sonore et parlant ». D'autres activités se déroulent dans cette Maison des Œuvres : séances récréatives jouées par les scouts de Besançon, un groupe artistique s'y produit, la Ligue patriotique des Français y tient une réunion cantonale, des conférences y sont données etc... Durant la dernière année de l'occupation, les soldats allemands en font leur dortoir, tout comme les franco-canadiens après la libération du village.

Le 25 octobre 1945, la Société Civile accepte de louer à la commune la cour (d'une surface de 600 m²) pour servir de plateau scolaire pour la somme de 1 franc par an et cela pour une durée de 18 ans.

Après la deuxième guerre mondiale, l'abbé Luquet, qui a succédé en 1938 à l'abbé Morel, lance la Société d'Education Populaire de Roche-Novillars dont les statuts sont déposés le 23 décembre 1945. Le 10 octobre 1948, Charlotte Perruche de Velna et Charles Monnot, au nom de la Société Civile dont ils ne sont plus que les seuls membres, font donation de l'immeuble de la rue des Ecoles à la « Nouvelle Société Civile de Roche-lez-Beaupré » composée de six associés : Charlotte de Velna, Charles Monnot, maire, Pierre Charon, Paul Bonzon, Lucien Monnot et Paul Piquard ; le curé est admis au conseil avec voix consultative. Les actifs sont constitués par l'immeuble de la rue des Ecoles, de deux bâtiments (les actuels 7 et 9, rue d'Arcier) et 11 ha de terres cultivables (en nature de « labour, prés, vergers et friches ») apportés par Pierre Charon, héritier de Jeanne Monnot, veuve de Charles Coquillot et de numéraire versé par les trois autres associés.



La façade de l'ancien cinéma " Le Foyer "

Le cinéma paroissial « Le Foyer » est relancé par l'abbé Selb à partir de 1949. Le premier film projeté est « Pour qui sonne le glas ». Les séances se déroulent le samedi en soirée et le dimanche après-midi : le cinéma fait toujours recette (quelques titres : « Jour de fête », « Pain, amour et fantaisie », « L'Affaire Crainquebille », « Marcellino pan y vino », « le petit Monde de don Camillo » etc.) et de nouveaux spectacles sont montés comme « La porteuse de

pain », « la Bohémienne », « 600 000 francs par mois », « la Roulotte aux sortilèges », « Eugénie Grandet », « le Rosaire » etc.

Puis l'abbé Saulnier arrive à Roche en décembre 1956 ; il restaure la salle en y consacrant beaucoup de temps et de peine, poursuit durant quelques années le cinéma, monte des pièces comme « Carmen et la Hurlette » et la SEP poursuit son développement. Le 4 avril 1964, à l'occasion d'une modification des statuts de la « Nouvelle Société Civile », les associés sont au nombre de douze : Paul Piquard, président, André Reboud, maire, André Bouchard, Henri Bolle, Jacques Desforet, Raymond Girardet, Georges Lacharme, Charles Monnot junior, Lucien Monnot, Robert Mouglin, Roland Queminn et André Vitte.

Le 23 février 1973, par acte notarié, la « Nouvelle Société Civile » fait donation à la commune de Roche de l'ensemble immobilier donnant sur les rues de l'Eglise et des Ecoles avec certaines conditions particulières qui, notamment, assurent la gratuité des salles pour la SEP et la Société de Musique (les autres bâtiments et les terres ayant été vendus antérieurement). C'est la dissolution de la "Nouvelle Société Civile". Des sections nouvelles apparaissent et les activités deviennent nombreuses : gymnastique (la Renaissance), les arts martiaux, le tennis de table, le canoë-kayak, la philatélie, le cyclisme, la photographie, la pétanque, le football. Le bâtiment devient pour tout le monde « la Maison des Jeunes » ou la « Maison pour Tous ».





La salle Lumière en 2010

Depuis cette date, ce bâtiment sert à un grand nombre de manifestations, tant dans le cadre associatif que communal : la première brocante s'y tient, le Forum des Associations Rochoises et le Forum des Artisans s'y déroulent, les manifestations à l'occasion du jumelage Roche-Santa Brigida y ont lieu ; des spectacles de toutes natures (variétés, improvisation théâtrale, opérettes, pièces, sketches etc...), expositions, réceptions, démonstrations sportives, concerts, fête de la musique, marché de Noël, repas des Aînés, téléthon, soirées dansantes, lotos, conférences s'y tiennent régulièrement et apportent ainsi une grande animation au village.

Le repas des Aînés le 26 novembre 2010



De plus, la salle est très fréquemment louée pour des réunions privées : mariages, banquets etc. Elle a été entièrement rénovée en 1999. En 2002, le conseil municipal décide de « baptiser » les différentes salles communales et celle-ci devient la « Salle des frères Lumière ».

Philippe COUTIN

Allo Service Public



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

La direction de l'information légale et administrative (DILA) propose le **service téléphonique "3939 Allo Service Public"** et le **site internet www.service-public.fr**, guichet de renseignement administratif et d'accès aux télé-procédures.

Ces deux outils informent les usagers sur des sujets quotidiens : perte de papiers d'identité, demande de prestations familiales, licenciement, contrat de location... afin de les aider à mieux appréhender leurs droits et obligations. Le site [service-public.fr](http://www.service-public.fr) enregistre 60 millions de visites chaque année alors que plus de 1,3 million d'appels sont traités par "Allo service Public 3939"

Les coordonnées et les heures d'ouverture de votre mairie sont diffusées sur l'annuaire de l'administration de www.service-public.fr et utilisées par les téléconseillers du "3939".



Service navigation Rhône-Saône

Dés lors que vous êtes sur une embarcation pour l'exercice de la pêche vous devez respecter les règles d'usage pour votre sécurité et celle des autres usagers.

Règle n°1: Ne naviguer que sur des embarcations adaptées aux circonstances du moment. La pêche depuis un engin de plage de type float-tube est autorisée uniquement dans la bande de rives et jamais dans le chenal de navigation.

Règle N°2: Le port de brassières ou de gilets de sauvetage approuvés est obligatoire.

Règle N°3: Pas de navigation si les conditions de météorologie sont défavorables

Règles N°4: Respect impératif des règles de stationnement et d'amarrage :

- Interdiction d'ancrage dans le chenal de navigation
- Interdiction de stationnement et d'ancrage sous les ponts, clapets de barrages et portes d'écluses
- Interdiction d'amarrages aux ouvrages, y compris après les balises, bouées ou portiques de signalisation.

Règle N°5 : Respect des règles de route

Règle N°6 : Interdiction de navigation à proximité des ouvrages hydrauliques et des sections désaffectées.

Le respect des règles de navigation contribue à la sécurité de tous.

Cimetière

AU CIMETIERE...

Une nouvelle benne pour les déchets a été installée vers le milieu du cimetière, du côté gauche, à proximité du point d'eau. Pour la propreté du lieu, merci d'y déposer les restes de plantes, fleurs fanées etc...

Deux autres containers sont à disposition à la sortie du cimetière.

Fumées et nuisance

Rappel : Vu l'arrêté préfectoral du 15/09/1982, le brûlage en plein air de déchets et détritiques de toute nature est rigoureusement interdit dans les agglomérations. Le brûlage de déchets constitue une gêne pour le voisinage et est une infraction au code de l'environnement passible d'une amende.

L'élimination des déchets doit se faire par les opérations de collecte ou par le dépôt de ceux-ci à la déchetterie.

C.C.A.S



Rappel projet repas à emporter

Fin d'année 2010, le CCAS avait fait la proposition aux Rochois de plus de 65 ans, d'avoir la possibilité de fourniture de repas; ce repas serait à aller chercher à la cantine, rue des écoles vers 11H 15, moyennant un coût d'environ 11 euros pour entrée, plat principal, fromage, dessert, pain. Ce menu concocté par le foyer de la Cassotte, fournisseur des repas de la cantine des écoles. Nous avons reçu très peu de réponses positives.

Avant d'être obligée de renoncer à ce projet, nous lançons un nouvel appel à toute la population quel que soit l'âge, qui pourrait être intéressée par ce service. Si votre état de santé ne vous permet pas de vous déplacer et que vous ayez envie de bénéficier de cette formule, faites le nous savoir, nous étudierons si nous avons assez de demandes, la possibilité de faire une livraison aux personnes dans l'impossibilité de venir le chercher.

Inscription en mairie au 03 81 60 52 99 avant le 15 Mars. Nous vous contacterons ainsi que les personnes inscrites précédemment pour vous faire part des possibilités de mise en place, car pour que ce projet soit réalisable, il nous faudrait une trentaine d'inscriptions.

Etat Civil

Naissances : Eloïse BERTIN le 27 janvier
Esteban RICHARDOT le 6 février 2011



Décès : Mme Jeanne MONNOT le 31 janvier
Madame Marie POIX (doyenne de ROCHE) le 15 février 2011



Culte



Dimanche 6 mars, à 10h30 messe à Thise
Mercredi 9 mars, cérémonie des Cendres à 10h à Novillars
Mercredi 9 mars, cérémonie des Cendres à 19h à Thise
Samedi 12 mars, à 18h messe à Thise
Dimanche 13 mars, à 10h30 messe à Novillars
Dimanche 20 mars, à 10h30 messe des familles à Thise
Samedi 26 mars, à 18h messe à Thise
Dimanche 27 mars, à 10h30 messe à Chalèze

Objets Trouvés



Toujours en mairie :
clés diverses (voitures, appartements)
Portable
Etc ...

Bibliothèque

A partir du lundi 7 mars 2011, vous pourrez admirer, aux heures des permanences (lundi et mercredi de 16h30 à 18h30 et samedi de 11h à 12h), les broderies réalisées par Anne-Marie Filet. Native de Roche-lez-Beaupré et résidant à Novillars, Anne-Marie a commencé la broderie au point de croix à 2 fils de coton pour se spécialiser ensuite dans la broderie à un fil, ce qui donne des ouvrages détaillés. Elle confectionne ainsi des portraits très précis d'après photos. Ses réalisations sont multiples et variées : abécédaires, animaux, fleurs, poules, tableaux de naissance, habillage de boîtes... Des napperons réalisés en dentelle au crochet ainsi que des sets de table seront également exposés.

Accueil des pensionnaires du CEAT Novillars : Jeudi 10 et 24 mars 2011 de 10h30 à 11h45

Atelier Ecriture Enfants : Mardi 15 et 29 mars 2011 de 16h45 à 18h.

Atelier Ecriture Adultes : Jeudi 24 mars 2011 de 17h à 19h.

Apéritif thématique : Vendredi 18 mars : de 18h30 à 20h. Jacques Lacoste, dessinateur et illustrateur du livre "Besançon, ville patrimoine" présentera et dédicacera cet ouvrage dont les 200 dessins sont commentés par Pascal Brunet, guide-conférencier de l'Office du Tourisme.

En rappel : Portage de livres à domicile : Les personnes inscrites à la Bibliothèque et ne pouvant se déplacer, peuvent se faire porter leurs livres, gracieusement à domicile, en téléphonant à :

Thérèse ROUINSSARD au 03.81.57.02.52

Comité des fêtes



Agenda du Comité des Fêtes

27 mars : Marche Familiale Découverte

Samedi 30 avril : Le Comité des fêtes vous prépare un concert " TOUS EN SCENE " – Salle Lumière – Parmi les musiciens et chanteurs, nous aurons le plaisir de retrouver deux jeunes talents rochois ! Les affiches sont en cours de réalisation – Vous trouverez, dès la deuxième quinzaine de mars, les bulletins d'inscription dans vos boîtes. Réservez votre soirée ! Venez nombreux, vous serez époustouflés par la qualité de ce spectacle

Comité des fêtes



Le Comité des Fêtes a le plaisir de vous convier à son Assemblée générale annuelle qui se déroulera :

le 7 mars 2011 à 19 h 30 au bar de la Salle Lumière

Ordre du Jour :

Rapport moral

Rapport financier

Activités 2011

Modification des statuts

Questions diverses

Nous espérons avoir le plaisir de vous accueillir et vous rappelons que le Comité des Fêtes est ouvert à toutes et tous, tant pour une participation ponctuelle aux manifestations, que pour un « investissement temps et idées » plus conséquent. Nous clôturerons cette soirée par un moment de convivialité autour d'un apéritif!

Le Comité des Fêtes

Parents d'élèves

Le 9 avril 2011 à 20 h salle Lumière

Soirée dansante, animation D.J. organisée par l'Association des Parents d'Elèves de Roche

Repas : Apéritif

Salade composée

Emincé créole et sa garniture

dessert et café (boisson non comprise)

Adultes : 15 euros / Enfants (-12 ans) 8 euros / - 4 ans : gratuit

Réservation uniquement par téléphone au 03.81.57.08.91 avant le 31 mars 2011.

Validée à réception du règlement - APE 10 rue des Ecoles - 25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE



Nous vous attendons nombreux : n'oubliez pas vos amis !!! Nous vous rappelons que tous les bénéfices de cette soirée serviront à financer les sorties des écoles primaire et maternelle.

A très bientôt !

Pompiers

Quelle fierté !

Le chef du centre de secours a eu l'honneur de remettre le grade de caporal à Yohann et Nicolas Sauget, ses enfants, suite à la validation des unités de valeurs de chef d'équipe.

Félicitations aux récipiendaires, preuve de la dynamique du centre au niveau de la formation, et de la motivation des pompiers locaux qui sont toujours là pour vous servir .

L'ensemble des sapeurs ont suivi au mois de janvier une formation de maintien des acquis de secourisme en collaboration avec les pompiers bisontins. Au menu de cette formation les divers matériels d'immobilisations, le défibrillateur cardiaque mis en oeuvre lors de cas concrets .



Tera-Patchouk

Histoires ...de mots, les 11 et 12 mars 2011

Pour celles et ceux qui souhaitent s'initier à une approche différente du texte écrit...

Pour celles et ceux qui souhaitent approfondir leur réflexion sur l'écriture...

Pour celles et ceux qui veulent juste essayer, un mot après l'autre, de construire une histoire...

Vous pouvez vous inscrire au prochain stage de l'association Tera Patchouk : Viviane Molard se propose de vous emmener dans l'univers des mots, et de réaliser une mise en valeur de votre texte autrement que sur une page blanche...

Pour tous renseignements : tera-patchouk@orange.fr / 03.81.57.07.11

Loisir Club Rochois

ASSEMBLEE GENERALE DU LOISIRS CLUB ROCHOIS

L' A.G. du LCR a rassemblé plus de 140 personnes dans la salle Lumière de ROCHE LEZ BEAUPRE en présence du Président de la Fédération Départementale des Associations de Retraités du Doubs, Mr BETOULLE et de Mr le Maire qui nous a rejoint en fin de séance.

La Présidente Liliane PICHON a débuté la séance par une minute de silence pour les personnes décédées dans l'année. Les malades ont reçu des encouragements et des vœux de guérison. Mr BETOULLE prend la parole en félicitant le Club de son dynamisme et de la compétence des membres du bureau. Le LCR avec ses 230 adhérents se place en seconde position derrière le club de Pontarlier dans le Doubs. Avec moins d'habitants, le LCR progresse d'année en année et démontre une vitalité exceptionnelle. Bravo également aux adhérents sans qui cette performance n'aurait pas lieu.

La parole a été donnée ensuite à Gaby MOUGET, secrétaire, pour la présentation des activités 2010. Les adhérents de plus en plus nombreux prennent plaisir à se retrouver dans les nombreuses et diverses manifestations dans la joie et la bonne humeur : méchoui, repas dansant, repas à thème, etc.

Toutes ces festivités n'empêchent pas la solidarité qui n'est pas un vain mot au LCR. De nombreux bénévoles participent à la collecte de la Banque Alimentaire organisée par Gaby MOUGET dans les magasins de Roche. Le Téléthon avec le Comité des Fêtes de Roche, la marche avec Poly'trottons, le vélo avec la Ronde de l'Espoir et cette année un petit présent aux malades au moment des fêtes.

Chaque jour de la semaine les activités regroupent les personnes intéressées par les cartes, la marche, le cyclisme, le scrabble, la chorale, la peinture, la gym-détente, l'aquagym. Cette année, des cours d'informatique 1er niveau sont dispensés le lundi après-midi. Plusieurs octogénaires intéressés par ces nouvelles techniques de communication suivent assidûment ces cours et méritent nos compliments.

Daniel Péquignot vient de créer une nouvelle section avec une chorale d'hommes et recrute des Messieurs afin de grossir son « chœur d'hommes ». Vous pouvez l'appeler au 03 81 57 05 73 pour plus de renseignements.

L.C.R (suite)

La section Voyage emmène cette année du 16 au 23 mai un groupe au Portugal pour une semaine de détente et de découvertes culturelles.

Du 24 au 30 septembre un autre groupe visitera le Périgord. Des places sont disponibles et vous pouvez appeler le **03 81 55 65 49** si vous êtes intéressés par celui-ci.

Après l'élection de 4 nouveaux élus, Mme DELIGNY (Trésorière), Mme MOUGET (Secrétaire), Mr MOUGIN Vice-Président, et Mr Gérard Dudouit (Responsable Marche et Cyclisme), la Présidente invita les adhérents à partager la galette des rois et le verre de l'amitié non sans avoir écouté la superbe poésie « Le temps qui reste ». Pour les retraités de Roche le temps passe trop vite au gré de leurs activités !

Pour les personnes intéressées par les activités du Club, nous vous invitons à venir découvrir celles-ci:

Lundi	Chorale Mixte de 14h00 à 16h00	Resp. Gaby MOUGET
	Chorale Homme de 16h00 à 17h30	Resp. Daniel PEQUIGNOT
	Boules de 14h00 à 18h00	Resp. Robert MOUGIN
Mardi	Cyclisme à partir de 14h00	Resp. Gérard DUDOUIT
Mardi	Marche à partir de 14h00	Resp. Gérard DUDOUIT
Mardi	Jeux de cartes de 14h à 18h00	Resp. Denise Paquier
Mardi	Gym-détente de 10h30 à 11h30	Resp. Liliane PICHON
Mercredi	Scrabble de 14h00 à 15h30	Resp. Gaby MOUGET
Jeudi	Aquagym de 8h45 à 9h45	Resp. Liliane PICHON
Jeudi	Cyclisme à partir de 14h00	Resp. Gérard DUDOUIT
Jeudi	Jeux de cartes 14h00 à 18h00	Resp. André DA RIVA
Vendredi	Marche à partir de 14h00	Resp. Gérard DUDOUIT
Vendredi	Atelier Peinture 14h00 à 17h30	Resp. Eliane JOLY



La Présidente Liliane PICHON

Venez nous rejoindre pour l'une ou l'autre de ces activités chaque mois. C'est également un moment d'amitié partagé autour d'un concours, d'un repas, d'une sortie ou d'un voyage. Le dynamisme du L.C.R et l'amitié qui y règnent sont le fondement de notre association où le meilleur accueil vous sera réservé.

Roche Insolite



Cette cave voûtée gothique existe bien sur le territoire de Roche ! Elle se trouve dans le domaine de Beaupré de la famille Weinman, sous la grande pelouse. Elle a été construite en 1380 du temps où ce domaine faisait partie du prieuré de Beaupré.

D'après la tradition, un souterrain en partait et communiquait avec le château de Montfaucon. De quoi faire rêver. Une tentative d'exploration de ce souterrain, dans les années 50, ayant provoqué un éboulement, Jacques Weinman le condamna définitivement en le murant.



La fontaine de Beaupré de 1820 / 1830

Le nom de "Roche-lez-Beaupré"

Au sujet de « Roche-lez-Beaupré »

Certains se demandent quelle est l'origine du nom de notre village et sa signification.

Le terme de « **Roche** » est cité pour la 1ère fois dans un texte officiel en 1256, preuve que ce lieu était forcément dénommé antérieurement. « Roche » proviendrait non pas, comme c'est souvent le cas, d'une forteresse puisqu'il n'y a eu dans notre village aucune maison-forte ou château, mais d'un accident géographique : barre pierreuse, petite falaise, masse rocheuse. Dans le village, et notamment au bord du Doubs, de telles formations existent.

Beaupré vient directement du latin « bellum pratum » signifiant : beau, joli charmant (bellum) et pré, prairie (pratum), nom du domaine qui appartenait à l'archevêché de Besançon. Il va devenir en 1306 un centre religieux.

A cette époque, « Roche » n'était qu'une possession parmi d'autres de l'archevêché, mais le développement de « Beaupré » va nécessiter la présence de paysans pour travailler la terre, défricher, s'occuper du vivier de l'abbaye etc... Roche se développera donc à l'ombre de Beaupré d'où l'appellation, plus tardive de « **Roche-lez-Beaupré** », « lez » voulant dire « près de... », « à côté de ... ».

Une délibération du conseil municipal du 12 juillet 1950 précise « que cette orthographe se justifie du point de vue historique et géographique, attribuant au lieu-dit de Beaupré, par son site et son prieuré une importance beaucoup plus grande qu'au petit village de Roche qui ne comptait que 80 habitants avant la Révolution Française... ».

[NDR . Faux : cette population était d'environ 260 habitants lors de l'élection de la première municipalité de Roche-Novillars en 1790]

L'orthographe de « lez » singularise ainsi la commune par rapport à « Roche-lès-Blamont » et « Roche-lès-Clerval ».

